



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

**Point 5 de l'ordre du jour provisoire**

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR  
LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES**

**Rome, 4-6 avril 2011**

**EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA  
COMMISSION – RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES**

**TABLE DES MATIÈRES**

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1- 4
II. RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL	5 - 7
III. ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE TRAVAIL	8 - 9
IV. EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL - RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES	10 - 12
V. ORIENTATIONS ATTENDUES	13



## EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA COMMISSION – RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

### I. INTRODUCTION

1. À sa onzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a décidé qu'elle examinerait les progrès accomplis dans la mise en œuvre progressive de son Programme de travail pluriannuel à ses treizième et quinzième sessions ordinaires<sup>1</sup>.
2. À sa douzième session ordinaire, la Commission a adopté le Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel (Plan stratégique 2010-2017), qui sert de cadre détaillé aux membres de la Commission, au Bureau et au Secrétariat, ainsi qu'à la FAO et à d'autres organisations pour déterminer quelle doit être leur contribution à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel<sup>2</sup>. Les modifications apportées à ce Programme doivent être répercutées dans le Plan stratégique 2010-2017.
3. Dans le présent document, on trouvera un bref aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre du volet du Programme de travail pluriannuel qui concerne les ressources génétiques forestières, une évaluation de la mesure dans laquelle les résultats et les objectifs d'étape envisagés pour les sessions futures de la Commission demeurent pertinents et sont susceptibles d'être effectivement atteints, ainsi que des propositions de résultats/objectifs d'étape nouveaux/complémentaires en ce qui concerne les ressources génétiques forestières.
4. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières est invité à examiner le présent document et à formuler des commentaires et des recommandations dans son domaine de compétence à l'intention de la Commission, qui prendra la mesure des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et réfléchira aux éventuelles modifications qu'il convient de lui apporter à sa treizième session ordinaire.

### II. RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

**Tableau 1 : Programme de travail pluriannuel de la Commission: principaux résultats et objectifs d'étape (ressources génétiques forestières)**

	12ème session	13ème session	14ème session	15ème session	16ème session
Ressources génétiques forestières (FoGR)	<b>Analyse des questions clés associées aux ressources génétiques forestières, dans l'optique de <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i></b>		<b>Présentation de <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i></b>		

<sup>1</sup> CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 90.

<sup>2</sup> CGRFA-12/09/Rapport, Annexe G.

5. À sa douzième session ordinaire, la Commission a examiné une analyse des questions clés associées aux ressources génétiques forestières dans l'optique de *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* (Tableau 1). Elle a approuvé le projet de rapport proposé<sup>3</sup> et elle est convenue d'un calendrier indicatif et d'un processus pour son établissement, tel qu'indiqué dans le Plan stratégique 2010-2017<sup>4</sup>.

6. Consciente du rôle important joué par les groupes de travail techniques intergouvernementaux lors de l'établissement du premier rapport sur *L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et du *Deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, la Commission a constitué à sa douzième session ordinaire un Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (Groupe de travail). Elle s'est mise d'accord sur les statuts de ce Groupe de travail<sup>5</sup> et en a élu les membres<sup>6</sup>.

7. On trouvera des informations plus détaillées sur la progression de l'établissement du premier rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde dans le document de la FAO intitulé *Progrès accomplis dans la préparation du rapport sur l'État des ressources génétiques forestières dans le monde*<sup>7</sup>.

### III. ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

8. Conformément à son Programme de travail pluriannuel, la Commission est convenue d'examiner *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* à sa quatorzième session ordinaire. Dans le cadre de la préparation de ce rapport, de nombreuses activités ont été mises en route compte ou sont prévues compte tenu du calendrier et des processus indiqués dans le Plan stratégique 2010-2017:

- Les pays ont été officiellement invités à désigner des coordonnateurs nationaux pour l'établissement des rapports nationaux qui viendront nourrir *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*.
- La FAO a mis au point des directives pour l'établissement des rapports nationaux en question, qui sont disponibles en ligne dans les cinq langues officielles de l'Organisation.
- Elle a organisé une série d'ateliers aux niveaux mondial et régional à l'intention des coordonnateurs nationaux, afin d'aider les pays à préparer leurs rapports nationaux.
- Un certain nombre de pays ont entamé la préparation de leur rapport national.
- REFORGEN, le système mondial d'informations de la FAO sur les ressources génétiques forestières et outil essentiel à l'appui de la préparation des rapports nationaux, est actuellement revu et renforcé.
- La majorité des études thématiques de référence dont la liste a été présentée à la Commission à sa douzième session ordinaire<sup>8</sup>.
- Les organisations internationales font rapport sur leurs activités, les données recueillies et les éventuels domaines de coopération intéressant *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*.
- À sa première réunion, du 4 au 6 avril 2011, le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières examinera les progrès

<sup>3</sup> CGRFA-12/09/Rapport, Annexe E

<sup>4</sup> CGRFA-12/09/Rapport

<sup>5</sup> CGRFA-12/09/Rapport, Annexe F

<sup>6</sup> CGRFA-12/09/Rapport, Annexe D

<sup>7</sup> CGRFA/ITWG/FGR-1/11/2

<sup>8</sup> CGRFA-12/09/12, Annexe 2

accomplis dans la préparation de *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*.

9. Compte tenu des progrès accomplis et des activités mises en route pour la préparation de *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*, il sera possible de présenter le rapport à la Commission à sa quatorzième session ordinaire, à condition que les rapports nationaux qu'il a été demandé aux gouvernements de remettre au plus tard le 1er juillet 2011 l'aient été à cette date.

#### IV. EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL – RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

10. Compte tenu du rapport d'étape et de l'évaluation périodique, il ne semble pas nécessaire à ce stade de procéder à la modification de l'un ou l'autre des résultats ou objectifs d'étape intéressant les ressources génétiques forestières définis dans le Programme de travail pluriannuel.

11. Le Programme de travail pluriannuel est un programme à horizon mobile. Sachant qu'il est censé parvenir à son terme à la seizième session ordinaire de la Commission (2016-2017), celle-ci pourrait peut-être d'ores et déjà envisager de le prolonger; elle serait alors en mesure d'assurer la planification de futurs travaux sur les ressources génétiques forestières, qui débuteraient après la date de clôture du Programme initialement fixée.

12. Étant donné qu'il est prévu de présenter *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* à la quatorzième session ordinaire de la Commission, les principaux résultats et objectifs d'étape dans le domaine des ressources génétiques forestières, entre aujourd'hui et une échéance située au-delà de la seizième session ordinaire de la Commission, pourraient inclure:

- la suite donnée à *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* (CGRFA-15); et
- un examen des progrès accomplis dans le cadre de la suite donnée à *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* (CGRFA-17).

On trouvera au *Tableau 2* les propositions de révision qu'il est suggéré d'apporter au Programme de travail pluriannuel en ce qui concerne les ressources génétiques forestières.

**Tableau 2: Projet de Programme de travail pluriannuel révisé (2013-2021) de la Commission: Principaux résultats et objectifs d'étape (ressources génétiques forestières)**

	14ème session 2013	15ème session 2015	16ème session 2017	17ème session 2019	18ème session 2021
Ressources génétiques forestières (FoGR)	Présentation de <i>L'État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>	<b>Suite donnée à <i>L'État des ressources génétiques forestières dans le monde</i></b>		<b>Examen des progrès accomplis dans le cadre de la suite donnée à <i>L'État des ressources génétiques forestières dans le monde</i></b>	

#### VI. ORIENTATIONS ATTENDUES

13. Le Groupe de travail est invité à examiner les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du volet du Programme de travail pluriannuel qui concerne les ressources génétiques forestières, à déterminer s'il est nécessaire de procéder à des ajustements et à examiner les résultats/objectifs d'étape proposés pour les quinzième et dix-septième sessions ordinaires de la Commission.